

La direction des sillons indique le trajet principal des fibres. Mais les gros troncs nerveux et vasculaires, ainsi que les follicules, suivent une même direction; et la direction principale est donnée, d'un côté, par les points d'insertion fixes aux os et aux fascias, de l'autre, par la croissance de l'individu, particulièrement des membres, ainsi que l'a démontré Voigt. Les faisceaux de tissu conjonctif de la peau, les vaisseaux et les nerfs, suivent le développement du sujet, de telle sorte que, partant de la colonne vertébrale, les sillons cutanés vont en divergeant de chaque côté du thorax parallèlement aux côtes, aux avant-bras, où ils forment des tours de spire qui ont leur point de départ en haut et en dehors et se dirigent en bas et en dedans. La disposition et la distribution des efflorescences sont déterminées soit directement par l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, soit par la résultante de ces diverses causes. O. Simon a démontré comment la direction d'ulcères, que Wertheim a étudiés à ce point de vue, change aussitôt que, par circoncision ou excision, on a détruit la tension de la peau.

Sans doute, toutes les particularités qui se rattachent à ces phénomènes ne sont pas expliquées par ces conditions anatomiques. Pour ma part, je crois que la plus grande cause se trouve dans la distribution des vaisseaux les plus fins et les plus ténus, que l'on n'a pas encore suffisamment étudiée (1). Des travaux, tels que ceux de Langer, sur la distribution des vaisseaux capillaires dans les paupières, pourront assurément éclaircir le mode de distribution et d'extension des processus qui ont lieu dans la peau.

L'efflorescence isolée paraît être, elle aussi, entravée dans son évolution ultérieure par les plis de la peau. Quand les efflorescences, même l'ulcère profond, continuent à s'étendre, ils suivent la direction générale des plis de la région. Ainsi les taches de roséole et celles de l'herpès tonsurant (2) prennent, sur les parois latérales du thorax, des formes ovales à axe longitudinal parallèle à celui des côtes.

(1) L'auteur fait erreur : Cette distribution des vaisseaux les plus fins et les plus ténus a été depuis longtemps, et parfaitement, étudiée et décrite en France, avec les applications qui en découlent pour la morphologie des éruptions cutanées, par divers auteurs, notamment par le professeur Renaut (de Lyon), 1878. Cours d'Anatomie générale. Voy. *Annales de Dermatologie*, années 1878-1879. — Nous en avons donné de longs extraits dans les notes des pages 43 et 44, T. I, de la 1<sup>re</sup> édition de cette Traduction, en 1881.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

(2) L'herpès tonsurant (pour parler plus régulièrement, la trichophytie cutanée) ne s'astreint pas à ces lois; l'auteur veut parler de ce qu'il

Néanmoins, les éruptions dans leur développement ultérieur ne présentent pas toujours une aussi grande régularité. Les formes qui se produisent alors ont, au point de vue symptomatologique, des caractères qui servent à les distinguer : telles sont les formes circinée, annulaire, lorsqu'une efflorescence offre l'aspect en anneau, par suite de son extension périphérique et la résorption qui a lieu au centre. On donne le nom d'iris aux efflorescences caractérisées par deux ou plusieurs cercles concentriques ou par des cercles renfermant à leur centre une efflorescence primaire. Par le terme *gyratus* on désigne une éruption constituée par des lignes serpentineuses, provenant de ce que plusieurs cercles d'efflorescences viennent à se toucher par suite de leur développement. Aux points de contact, le processus disparaît ainsi que la rougeur et l'infiltration, et il ne reste plus que des arcs périphériques. Les mêmes formes, circinée (1), iris (2), *gyrata* (3), proviennent de ce que plusieurs efflorescences se réunissent les unes aux autres en prenant des aspects correspondant à ces dénominations.

On dit que des efflorescences ou des affections cutanées ont un mode

appelle « *herpes tonsurans maculosus* », c'est-à-dire d'une affection qui est peut-être parasitaire, mais qui n'est certainement pas trichophytique, et que nous décrivons sous le nom d'érythème rosé desquamatif (*pityriasis rosé* de Gibert). Nous reviendrons sur ce point avec la précision nécessaire. ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

(1) On emploie généralement le mot « *circiné* » comme synonyme de *annulaire*; étymologiquement, annulaire convient aux cercles *complets*, et circiné aux incomplets, fer à cheval, crosse simple, etc.

E. B. — A. D.

(2) Synonyme, en *cocardé*.

E. B. — A. D.

(3) Le qualificatif « *gyraté* » que quelques dermatologistes ont employé n'est pas français; on peut dire plus correctement *gyroïde* pour les éruptions affectant des formes rotatoires plus ou moins marquées, celles, par exemple, qui ont la disposition d'une crosse à contours multiples, *spiroïde*, *hélicoïdale*.

Quant aux éruptions en cordons qui naissent de la juxtaposition en ligne, de l'alignement d'éléments éruptifs pleins, comme les gouttes de psoriasis, ou les papules de lichen, ou bien qui se développent sur toute l'étendue d'une excoriation, d'une cicatrice, psoriasis, *ecthyma*, etc., la qualification de *linéaires* leur suffit.

Enfin, si la production immédiate et spontanée de la nutrition anormale ou pathologique s'opère le long d'un territoire nerveux, les dénominations d'éruptions systématisées, *zostéroïdes*, *striées*, etc., peuvent être exactement appropriées : bandes et lignes des *naevi* systématisés, des *trophonévroses scléreuses*, *morphée* en bandes, en lignes, en *stries*, etc. ERNEST BESNIER. — A. DOYON.



d'extension *per continuum*, lorsqu'elles s'étendent constamment de leur point d'origine sur les parties environnantes, et *per contiguum*, quand l'affection se développe avec les mêmes caractères sur la région de la peau en contact avec la partie malade.

Un grand nombre d'autres propriétés caractéristiques ou accessoires sont désignées d'une manière plus précise encore, suivant les circonstances, comme par exemple la forme, par les termes de discoïde, scutiforme, figurée, circonscrite, marginée, confluyente, diffuse; la coloration, par les épithètes de *variegatus*, *intertinctus*. Il en est de même pour une foule d'autres caractères, symptômes et conditions relatifs à l'âge, au sexe des malades, à l'intensité de la maladie, à la saison, aux données géographiques, historiques, etc., dont les désignations complètent plus ou moins la caractéristique dans chaque cas spécial, et, en général, n'indiquent pas autre chose que ce que leur nom contient comme *vernalis*, *æstivalis*, *autumnalis*, *hiemalis*, *septentrionalis*, *tropicus*, *senilis infantum*, aigu, chronique, fébrile, apyrétique, prurigineux; *agrius*, *mitis*, etc., etc.

### CINQUIÈME LEÇON

Étiologie générale. — Dermatonoses idiopathiques et symptomatiques. —  
Idée clinique des maladies de la peau. — Diagnostic général.

#### ÉTILOGIE GÉNÉRALE

Un troisième élément qui donne un caractère particulier aux processus pathologiques de la peau, considérés dans leurs rapports essentiels avec les maladies des autres organes, se trouve dans leurs causes en partie identiques à celles des affections des autres systèmes, mais en majeure partie cependant spécifiques, puisque beaucoup d'entre elles ne sauraient aucunement influencer d'autres organes que la peau. En outre, les causes ont en propre cette valeur particulière et significative, qu'à leur espèce spécifique correspondent souvent des formes tout à fait spéciales de maladies de la peau, tandis que certaines autres causes morbides sont capables de provoquer des espèces différentes de maladies, et qu'enfin la même forme de dermatonoses peut être déterminée par des causes diverses.

La concordance entre la forme d'une maladie et sa cause n'est donc nullement générale; cette circonstance, ajoutée à ce que, pour beau-

coup d'affections de la peau, on ignore les conditions étiologiques générales auxquelles il faut les rattacher, fait qu'il a été impossible, jusqu'à ce jour, d'établir une classification des dermatonoses d'après leur étiologie.

En général, les maladies cutanées se divisent, d'après leurs causes, en deux catégories :

1° Celles qui, dues à une cause propre à l'organisme lui-même, à l'état du sang et des humeurs, à sa constitution entière, ou à l'affection de certains organes et systèmes, ou fondées sur une prédisposition héréditaire, représentent des symptômes essentiels ou accidentels de ces conditions : *dermatonoses symptomatiques*.

2° Celles qui sont provoquées par une influence nuisible agissant directement sur l'organe cutané : *dermatonoses idiopathiques*.

Jadis, on considérait à peu près toutes les maladies de la peau comme symptomatiques, et par conséquent on les plaçait dans la première des deux classes que nous venons de déterminer; toutes les fois, en effet, où il survenait une affection de la peau, on admettait l'existence d'une dyscrasie générale, appelée *psorique*, ou une espèce d'âcreté du sang, *acrimonia sanguinis*, ou une constitution *herpétique* du sang. Dans les cas mêmes où la présence d'un agent local était incontestable, comme l'acare dans la gale, ou le parasite végétal dans le favus, cette manière de voir a pu se conserver jusque dans ces derniers temps chez quelques médecins, sans compter les gens du monde (1).

Mais depuis que, d'abord pour la gale, puis pour une série nombreuse d'autres maladies du tégument externe, on a fourni les preuves expérimentales et cliniques que ces affections sont purement locales et qu'elles peuvent, comme Hebra l'a démontré, par exemple, pour la gale et pour l'eczéma, être provoquées à volonté chez tous les sujets indistincte-

(1) A toutes les époques, on a su reconnaître que plusieurs affections de la peau venaient du dehors, et avant la fin du siècle dernier — *Tract. de morbis cut.*, Parisii 1777, p. 165, 166, — notre Lorry avait magistralement formulé la distinction ci-dessus indiquée des dermatonoses en symptomatiques et idiopathiques : *Prima pars eorum erit affectuum qui intus et in generali corporis systemate nati ad cutem feriuntur... Alterâ (secundâ) vero operis nostrâ parte eos exequemur affectus qui in ipsâ cute generantur, tanquam in nido paterno; in quibus cutis est pars corporis constituens spectanda, non ut naturæ instrumentum, sed ut portio corporis ex ipsâ suâ structurâ vitiorum sibi propriorum receptaculum...*

ERNEST BESNIER. — A. DOYON